

# Marché médiéval de Verneuil-sur-Avre 27130

Samedi 01 Juin et Dimanche 02 Juin 2019

Dossier d'inscription et règlement



*Merci de bien lire ce qui suit :*

**Les dossiers refusés seront retournés rapidement.**

## Règlement :

- 1 /Echoppe, tenue vestimentaire et marchandise médiévale obligatoires.
- 2/ Les marchands se présenteront le **Vendredi 31 Mai** à partir de **10h jusqu'à 22heures**.
- 3 /Les véhicules sont interdits au stationnement et à la circulation sur le site pendant la durée de la manifestation.
- 4 /**Horaires** : Samedi 9h-23h Dimanche 9h-18h. Démontage à partir de 20h, sous réserve d'accord des organisateurs en cas de présence de public et **selon le programme en cours d'élaboration**. Possibilité de démonter le lundi.
- 5 /**Prix : 110€ pour 3ml + 20€/ml supplémentaire payable d'avance.**  
Chèques à l'ordre du comité des Fêtes de Verneuil  
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ni pour aucune autre raison.
- 6/ **Un chèque de caution de 200€ devra être joint au dossier-Le comité des fêtes se réserve le droit de l'encaisser en cas de manquement à l'un des points de ce règlement.**  
Chèques à l'ordre du comité des fêtes.
- 7/ Seuls les dossiers avec photo imprimée du stand seront traités. Même si vous êtes déjà venus. Les photos envoyées doivent correspondre.
- 8/ Le comité des fêtes de Verneuil se réserve le droit de refuser ou d'expulser un exposant qui ne respectera pas le présent règlement. Un arrêté municipal sera pris en ce sens.
- 9/ Les matières plastiques visibles sont à proscrire tout comme les parasols de foire.
- 10/ La participation à une précédente manifestation n'entraîne pas une priorité à un emplacement déterminé.
- 11/ Les exposants seront assurés obligatoirement contre tout dommage. Le comité des fêtes décline toute responsabilité en cas de vols, de détérioration ou de perte, ainsi qu'en cas d'intempéries, de grève, d'attentat, d'annulation préfectorale ou de catastrophe et des conséquences qui en suivraient.

J'ai participé en 2018 : OUI NON

Rayer la mention inutile

Numéro emplacement 2018 :

Cadre réservé commission marché

12/ *Vous êtes priés de vous comporter de façon courtoise et polie, avec l'organisation et les visiteurs, tout au long de la manifestation. Nous ne tolérerons aucun abus de langage ou pressions pour quoique ce soit. (La caution est aussi faite pour ça...).*

13/ **Les exposants devront suivre les consignes de sécurités engendrées par l'état d'urgence. (Heures et jour d'arrivée, contrôles, laissez-passer etc.)**

-Gardiennage, parking, toilettes, point d'eau, électricité à proximité, douches possibles le matin, marché nocturne **le samedi soir**. (Prévoir éclairage, rallonges électriques etc.).

**Votre numéro d'emplacement vous sera communiqué par téléphone ou mail et un courrier d'accueil vous sera envoyé à votre ADRESSE POSTALE pendant la semaine du 20 au 25 Mai, avec les consignes de sécurité dues à l'état d'urgence.**

NOM :

Société :

**Adresse Postale:**

Téléphone :                      port :                      mail :

Activité /marchandise :

**Métrage souhaité** : Longueur :                      Profondeur :

Soit 110€ pour 3 ml+ 20€/ mètre linéaire supplémentaire =

**Ci-joint 1 chèque emplacement et 1 Chèque de 200€ valant caution et une photo imprimée de mon échoppe.** Les chèques de caution seront détruits.

**« Comité des fêtes » Marché Médiéval-Mairie de Verneuil-27130 Verneuil-sur-Avre**

**Les dossiers refusés seront retournés dès que possible. Donc : pas de nouvelles, bonne nouvelle...**

Infos : 02.32.32.33.20 heures bureau mail : [fetedesqueux@yahoo.fr](mailto:fetedesqueux@yahoo.fr)

**Je m'engage à respecter la totalité des 13 articles de ce règlement,**

**Signature, date et cachet :**